

## Protocole de suivi de la plage de St Pierre à Locmariaquer



**OCLM**

Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

*Envie d'une balade utiles ?*



# L'OCLM

## L'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

### **La plage de St Pierre**

La plage de Saint-Pierre fait directement face à la baie de Quiberon. Située au Sud de la commune de Locmariaquer, comprise entre deux affleurements rocheux avec la partie méridionale de la pointe Erlong au nord et la Pointe er Hourél au sud-est, la plage de Saint-Pierre se trouve à proximité directe du village de Saint-Pierre Lopérec. Longue d'environ un kilomètre, la plage s'appuie au niveau de sa partie centrale sur des dunes végétalisées relativement hautes tandis que la partie la plus fine de la plage, au Nord, protège des vagues la petite baie de Stêr Er Véred où se pratique nombre d'activités nautiques.

### **Que mesure-t-on ?**

- **Le battement sédimentaire de la plage**
- **L'effet(s) des différents ouvrages installés sur la plage**
- **L'évolution de la végétation de l'avant dune**

### **Pourquoi ?**

Suite à de nombreuses tempêtes, la dune de la plage de St Pierre a progressivement été grignotée par la mer. Entre 2019 et 2020 des travaux ont été effectués par le conservatoire du littoral pour installer des ganivelles et des tri-fils afin de prévenir le piétinement et l'érosion des dunes.

Ce suivi permettra : d'évaluer l'efficacité d'une partie de ces ouvrages et d'en adapter la gestion si cela s'avère nécessaire, de mieux comprendre le fonctionnement du site et enfin d'observer sa réponse face aux évènements tempétueux.

### **Quand ?**

Les relevés sont à effectuer deux fois par mois. Des mesures supplémentaires pourront éventuellement être réalisées après les évènements tempétueux.



## **Mission n°1 : Poteau en bois Ouest**

Votre première mission, sur la plage de St Pierre, se divise en deux étapes :

### **Etape n°1 :**

Pour cette première étape, il vous suffit de vous rendre au point OCLM n°1 sur votre carte. Vous y trouverez un poteau en bois dont la partie supérieure est peinte en rouge. Placez vous face à la dune, alignez vous avec ce poteau, reculez d'une dizaine de pas et prenez la dune et le haut de plage en photo au **format paysage** tout en plaçant le poteau au milieu de la photo.



Exemple de photo prise au point n°1

### **Etape n°2 :**

Pour cette deuxième étape, vous devez mesurer la hauteur du poteau. Pour ce faire, il faut, à l'aide d'un mètre ruban, mesurer la distance entre le haut du poteau et la limite du sable au pied de celui-ci. La photo suivante vous indique comment réaliser cette mesure.

Inscrivez cette mesure sur votre fiche de terrain dans la case correspondante.

Votre première mission s'achève ici. Vous devriez avoir une photo et une mesure.

**La première mission est située à proximité de la station CoastSnap de la plage de St Pierre. N'hésitez pas à l'utiliser !**



## Mission n°2, n°3 et n°4 : Ganivelles Ouest - Ganivelles centrales et Ganivelles entre les blockhaus

Vos trois prochaines missions, sur la plage de St Pierre, se divisent en trois étapes :

### Etape n°1 :

Pour cette première étape, vous trouverez, pour chacun de ces trois points, une perche graduée et trois poteaux des clôtures de ganivelles peints en rouge. Placez vous face à la dune, alignez le poteau rouge central et la perche graduée, reculez d'une dizaine de pas et prenez la dune et le haut de plage en photo au **format paysage** tout en plaçant le poteau rouge central au milieu de la photo.



Puis, raprochez vous des ganivelles et prenez en photo la base de la perche graduée (limite entre le sable et les premières mesures).



Enfin, allez vous placer au niveau du poteau rouge Est et prenez l'intérieur du rectangle matérialisé par les poteaux et pieux rouges.



A la fin de cette première étape vous aurez pris trois photos.

## Etape n°2 :

Pour cette deuxième étape, vous devez mesurer la hauteur du poteau rouge central. Pour se faire, il faut, à l'aide d'un mètre ruban, mesurer la distance entre le haut du poteau et la limite du sable au pied de celui-ci. La photo suivante vous indique comment réaliser cette mesure.



Puis, il vous faudra relever la graduation atteinte par le sable le long de la perche graduée.

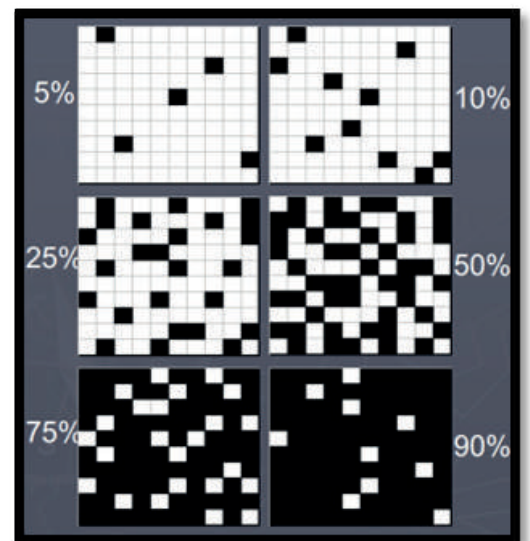
Vous noterez ces deux informations sur votre fiche de terrain.

## Etape n°3 :

Pour cette dernière étape, vous devez estimer les pourcentage de recouvrement du sable par la **végétation vivante (verte)** dans la zone délimitée pour les poteaux et pieux rouges. Vous pouvez vous aider de la figure suivante pour réaliser cette estimation.

Un exemple : s'il n'y a aucune végétation, alors le recouvrement est de 0%, si le sable est en totalité recouvert, alors le recouvrement est de 100%.

N'oubliez pas de noter cette estimation sur votre fiche de terrain.



A la fin de cette étape vous aurez une estimation du recouvrement végétal en pourcentage.

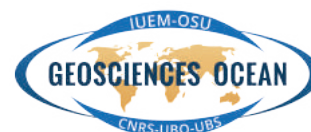
Votre mission n°2 est terminée. Normalement, vous devrez avoir : trois photos, deux mesures et une estimation en pourcentage. Vous obtiendrez la même chose pour les missions n°3 et n°4.

## **Pour nous contacter :**

### **Laboratoire Géosciences Océan (LGO)**

Mouncef Sedrati (Responsable de l'OCLM),  
@ : mouncef.sedrati@univ-ubs.fr

Bulot Glen (Chargé de mission OCLM),  
@ : glen.bulot@univ-ubs.fr



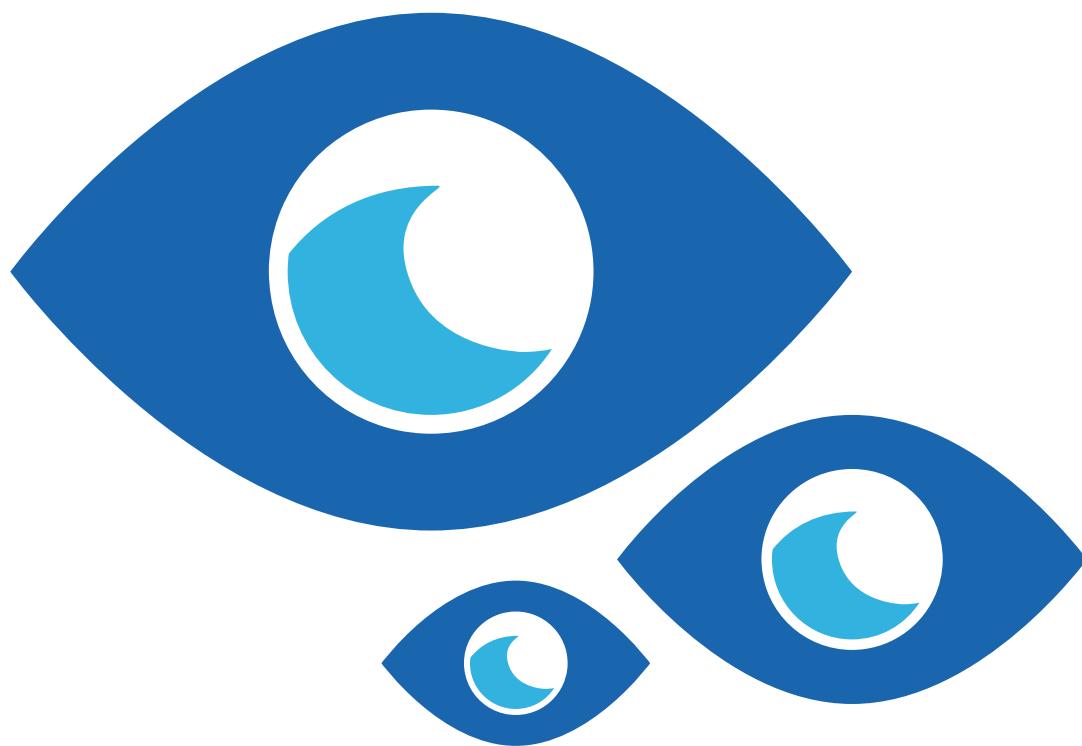
### **Association RIEM**

Renée DUSSOL (Coordinatrice des bénévoles)  
@ : contact.riem@gmail.com



**Vous pouvez également visiter notre site internet**

**[www.observatoire-littoral-morbihan.fr](http://www.observatoire-littoral-morbihan.fr)**



# OCLM

Observatoire Citoyen  
du Littoral Morbihannais

[www.observatoire-littoral-morbihan.fr](http://www.observatoire-littoral-morbihan.fr)